

Si on Testet la coopération plutôt que la compétition ?

Puissance Plume



La zone humide du Testet, à côté de Gaillac dans le Tarn, est menacée par le projet de barrage de Sivens : une digue qui s'élèverait à 13 m de haut qui noierait 34 hectares de faune et de flore dans le fond de la vallée du Tescou au sud de Barat, dont une zone humide de 18 hectares comprenant 94 espèces protégées au dernier recensement¹.

Cette menace, c'est la CACG², une entreprise publique locale située à Tarbes qui construit et exploite des barrages dans son coin. Cette société anonyme d'économie mixte est gérée par des élus et des personnes de la FNSEA. Elle réalise les études du barrage, elle construit le barrage, elle gère le barrage, tout ceci

avec l'argent public. Elle pioche l'argent public dans les caisses d'autant plus facilement que les élus qui siègent dans son conseil d'administration sont ceux qui lui donne les autorisations dans les institutions³.

Le barrage est officiellement justifié selon la FNSEA pour aider les agriculteurs en aval à mieux gérer l'eau d'irrigation : il y a déjà 185 retenues collinaires mais quelques exploitants ne peuvent pas en avoir, d'où une certaine « inégalité ». Cependant, si les agriculteurs voulaient mieux gérer l'eau dont ils ont besoin, ils coopéreraient. En s'agenouillant devant les caprices de la CACG, en la laissant construire et exploiter un barrage, ils se laissent déposséder de leur outil de travail.

1 <http://www.collectif-testet.org/31+la-zone-humide-du-testet.html>

2 [Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne \(www.cacg.fr\)](http://www.cacg.fr)

3 Voir la [lettre du collectif Tant qu'il y aura des bouilles à Thierry Carcenac](#)

CONTRE le BARRAGE de SIVENS

Pour sauver la zone humide de la noyade
Pour une agriculture paysanne et appropriée
Pour une société respectueuse de la vie!

Nous sommes des personnes très diverses qui constatons l'impasse dans laquelle nous poussent les pouvoirs publics. Le 10 décembre 2013, le juge Bruno Bachoffer à Toulouse a rendu un verdict favorable aux promoteurs du projet sans même motiver son jugement, ce qui est contraire au code de déontologie des magistrats. Dans ces conditions d'emprise mafieuse sur le bien public, nous nous interrogeons sur la suite à donner ici, et plus globalement sur cette société.

Nous occupons donc le fond de la vallée du Testet au camp « La Bouillonante » ; c'est illégal dans leurs lois mais totalement pacifique. Ce sont des conditions relativement difficiles et nous avons besoin de tout, matériellement mais aussi et surtout d'amour !



Apportez votre soutien à la promotion d'une société consciente de l'hôte qui nous héberge : la Terre

27 février 2014 - expulsion et destruction du camp de la Bouillonnante



photo <http://www.reporterre.net/spip.php?article5478>

Se faire détruire son chez-soi par une pelleteuse mécanique protégée par des hommes en armes, c'est un truc qui vous reste sur l'estomac. D'autant plus que contrairement à ce qu'affirme à France 3 Monsieur Mathieu du Conseil Général⁴, aucun huissier n'est venu sur ce site pour signifier aux occupants que le propriétaire du lieu ne voulait pas qu'ils habitent là. M. Mathieu est un menteur. C'est pour cela que l'avocate du collectif Tant qu'il y aura des Bouilles a demandé au juge du Tribunal de Grande Instance d'Albi une audience : le Conseil Général et la Préfecture du Tarn sont assignés au TGI pour avoir utilisé la force de manière illégale. Aujourd'hui vendredi 28 février, leurs avocats ont arraché au juge un report de l'audience à lundi 3 mars.

Mais quoiqu'il arrive sur le terrain, ils ont détruit notre cabane et d'autres petites choses insignifiantes qui ont une grande importance quand on vit là : des toilettes à compost, une cabane de surveillance pour guetter les sangliers maraudeurs nocturnes. Et ils ont confisqué le chapiteau. Tout ceci est vraiment minable. Une opération de communication. D'ailleurs, le journal La Dépêche du Midi a bien fait son boulot habituel en titrant : « *Barrage de Sivens : les opposants au projet évacués ce jeudi matin* »⁵ avec la photo d'une prairie fleurie en été et un panneau de promenade pédestre, comme si cette expulsion avait été un « nettoyage ». Ça m'a fait penser au fameux « à 10h, tout était terminé » du préfet de Loire-Atlantique le 16 octobre 2012 lorsqu'avait débuté l'opération César, un échec total pour la boutique Vinci/État.



Nantes le 22 février 2014

Évidemment, personne ne pense à partir. Le collectif s'est installé sur la parcelle en face

4 <http://midi-pyrenees.france3.fr/2014/02/27/le-site-du-projet-de-barrage-de-sivens-nouveau-evacue-423413.html>

5 <http://www.ladepeche.fr/article/2014/02/27/1828435-barrage-sivens-opposants-projet-evacues-jeudi-matin.html>

de celle expulsée, parcelle appartenant à l'ONF. Aujourd'hui vendredi 28 février, un huissier est passé pour faire son sale boulot à la solde de l'idéologie de la compétition industrielle. À ce qu'il paraît, nous aurons sept jours devant nous avant une nouvelle expulsion. Ah... quand ils veulent !

Pour la préfète du Tarn comme pour le conseil général, le débat sur l'intérêt du barrage de Sivens pour le Tescou est clos. L'enquête publique a permis à chacun d'exprimer son point de vue.⁶

Ils s'auto-congratulent dans leurs médias d'avoir « consulté largement » avant de prendre la décision de réaliser ce barrage. Et les médias de masse de ne pas soulever cet épisode douloureux : le commissaire enquêteur a donné un avis favorable au projet à condition que le CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) aussi donne un avis favorable. Or le CNPN a donné un avis défavorable, plutôt deux fois qu'une. Mais la Préfecture et le Conseil Général du Tarn n'en ont rien eu à branler : pour eux, toutes ces étapes de consultation du public, c'est de la paperasse chiante et rien de plus.

Prélèvement et déplacement d'espèces protégées

Nous luttons contre un système qui s'autorise à mener des projets qui lui conviennent à lui seul. La caractéristique principale de ces projets est qu'ils se font étapes par étapes. La "participation du public" et la "prise en compte environnementale" sont deux étapes distinctes, parmi n étapes. Il n'y a aucune différence entre l'étape de déboisement et celle du prélèvement d'espèces protégées, c'est le même système qui agit pour son projet. Le sale boulot des « naturalistes » c'est de peindre en vert la destruction de la zone humide. Par leur collaboration vénale avec la mafia, ils permettent l'avancement du projet. Notre boulot à nous, c'est de dénoncer la supercherie de la prétendue compensation, comme du fond de teint sur l'épiderme d'un macchabée.

Signalons que le 3 février, la société française d'herpétologie⁷ a publié une lettre expliquant que les mesures de compensation écologique préconisée à Notre-Dame-Des-Landes n'avaient pas de sens⁸. Ces experts ne se cachent pas pour dire que ces « mesures » n'ont aucun sens en termes de biologie de la conservation et de préservation des espèces.



6 <http://www.ladepeche.fr/article/2014/02/28/1828650-lisle-sur-tarn-expulsion-des-opposants-au-barrage-de-sivens.html>

7 Herpétologie : Science des reptiles et des amphibiens, www.lashf.fr

8 http://lashf.fr/Dossiers/2014/F%C3%A9vrier/Lettre_NDDL.pdf

ARRÊTE

ARTICLE 1 – Pour assurer les conditions favorables aux opérations de préservation des espèces s'effectuant préalablement aux travaux de construction d'un barrage, la collecte des reptiles et des amphibiens sur le site des futurs travaux nécessite d'interdire la circulation à tous les véhicules, sauf riverains et véhicules de secours, sur la route départementale n°132 du PR 0+000 au PR 3+739 (tronçon routier situé entre l'intersection à la route départementale n°32 et la route départementale n°999).

À compter du jeudi 27 février 2014.

Dès la mise en place de la signalisation, et ce jusqu'au 5 mars 2014 18h00.

Hôtel du Département – 81013 ALBI CEDEX 9 – TEL : 05.63.45.64.64 – FAX : 05.63.45.64.43
Email : thierry.carcenac@cg81.fr

Ce vendredi 28 février, une personne est venue sur la zone humide pour débiter son sale boulot de déplacement des espèces protégées : pêcher des larves de salamandres⁹. Elle était entourée de 25 uniformes. Ils vont revenir lundi 3 mars, mardi 4 et peut-être mercredi 5 mars, vu l'arrêté du CG81 affiché sur la zone.

Nous n'avons évidemment pas la solution miracle pour empêcher des abrutis et leurs PSIG payés par la CACG de faire leur sale boulot mais plus nous serons nombreux sur la zone, à leur signifier que nous ne cautionnons leur sale collaboration, à leur jeter des boulettes de boue, s'interposer en se tenant par les coudes, plus cela aura d'impact dans les mentalités, les médias et plus nous enfoncerons les clous pour changer cette société faussaire. Rendez-vous sur la zone au petit matin !

Le déboisement : l'étape de non-retour

L'arrêté préfectoral précise les dates des opérations de déboisement : du 1^{er} au 31 mars 2014. Autant dire, si nous n'avons pas empêché cela, si le projet n'est d'une manière ou d'une autre pas remis en cause avant cette phase ou cette date, alors c'en sera fini.

Pour déboiser cette forêt, il faut des bûcherons pour l'abattage manuel des gros arbres, mais pour les petits arbres en zone humide, il faut des pelles marécages, sur lesquelles sont montées des flèches et sur les flèches des têtes, d'abattage, d'élagage. Ce sont des machines énormes avec des grosses chenilles, dans les 400 000 euros pièce. Vu les délais, il faut au moins trois pelles de ce genre. C'est pas n'importe quelle entreprise qui peut faire ceci mais l'appel d'offre est divisé en trois lots.

Le collectif Tant qu'il y aura des bouilles a expédié un appel à non-collaboration à une série d'entreprises susceptibles de répondre à l'appel d'offre proposé par la CACG. L'entreprise choisie devrait financer le déboisement elle-même puis se payer avec le bois récupéré. Des contraintes compliquent la tâche sur la zone humide. Il y a par exemple obligation de laisser les troncs les plus gros sur place au moins 24h pour que les oiseaux puissent déplacer leur nid. Quelle attention. Quelle sollicitude. Quels sales cons.

⁹ <http://www.ladepeche.fr/article/2014/03/01/1829492-dialogue-impossible-carcenac-bove-sur-sivens.html>

La compétition est un mode secondaire de relation gaïenne

Ce qui suit est un extrait du livre « le tao de l'écologie » d'Edouard Goldsmith. J'ai trouvé ce texte fort à propos concernant la situation que nous vivons actuellement.

« Le développement d'une grande entreprise, c'est tout simplement la survie du plus apte. [...] C'est tout simplement l'application de la loi de la Nature et de la loi de Dieu. »

John D. ROCKEFELLER Senior (1839-1895)

« Il est rare de voir deux animaux, surtout s'ils appartiennent à des espèces différentes, se disputer le même morceau de viande. Même quand compétition il y a, elle se révèle souvent sans conséquence. On voit parfois sur les plages un crabe s'enfouir dans un trou pour en réapparaître aussitôt, expulsé par son actuel occupant. Le crabe se contente de s'en aller pour se mettre en quête d'un autre trou. La compétition entre espèces – la compétition interspécifique – n'est guère plus qu'un accroc mineur, passager. »

Daniel SIMBERLOFF

La révolution industrielle a bouleversé notre conception du monde naturel. Adam Smith a tenté de démontrer que jusqu'aux aspects les plus destructeurs de l'industrialisme étaient bénéfiques. Pour lui, la dégradation de la société et l'individualisme, l'esprit de compétition et l'agressivité, qui accompagnent inévitablement l'industrialisation, étaient des facteurs positifs, qui à travers l'action de la « main invisible », constituait le fondement même de l'économie, et donc de la prospérité sociale.



Herbert Spencer formula le principe de la « lutte pour la survie », qu'il tenait pour la caractéristique essentielle de la société humaine, un moyen de créer une société plus différenciée et, donc, plus efficace. Thomas Malthus (1766-1834) affirmait avec insistance que la lutte pour la nourriture et les ressources en général était mathématiquement nécessaire et que la pauvreté, la malnutrition et la famine étaient tout à fait normales, voire souhaitables, puisque les victimes laissaient la place, aux vainqueurs – les mieux adaptés, ceux qui possédaient les qualités nécessaires pour créer une société efficace et prospère.

Darwin, fortement influencé par Spencer et Malthus, entreprit de montrer comment la lutte pour la survie, qu'il assimilait en gros à la compétition, était le principe organisateur de la nature et l'outil qui permettait d'accomplir le progrès évolutif. Pour lui, la compétition était partout. Elle était même l'aspect essentiel des relations au sein de l'organisme biologique, où pourtant la symbiose prend manifestement sa forme la plus développée. IL énonce sans ambiguïté dans « De l'origine des espèces », avec la métaphore de l'arbre de vie :

« On a quelquefois représenté sous la figure d'un grand arbre les

affinités de tous les êtres de la même classe, et je crois que cette image est très juste sous bien des rapports. Les rameaux et les bourgeons représentent les espèces existantes ; les branches produites pendant les années précédentes représentent la longue succession des espèces éteintes. À chaque période de croissance, tous les rameaux essaient de pousser des branches de toute part, de dépasser et de tuer les rameaux et les branches environnantes, de la même façon que les espèces et les groupes d'espèces ont, dans tous les temps, vaincu d'autres espèces dans la grande lutte pour l'existence. »

[...] C'est en 1895 que T.H. Huxley a donné sa fameuse « conférence Romanes » au cours de laquelle il a exposé de la façon la plus claire ce qu'on est convenu d'appeler la « conception du monde des gladiateurs ». En réponse, Piotr Kropotkine (1842-1921) publia « L'entraide », son livre phare. Pour Kropotkine, la coopération et l'assistance mutuelle se manifestaient partout, chez les animaux comme chez les « sauvages », les « barbares » et les hommes « civilisés » : comment se pouvait-il que nos hommes de science les négligent, voire nient leur existence ? La sociabilité écrit-il,

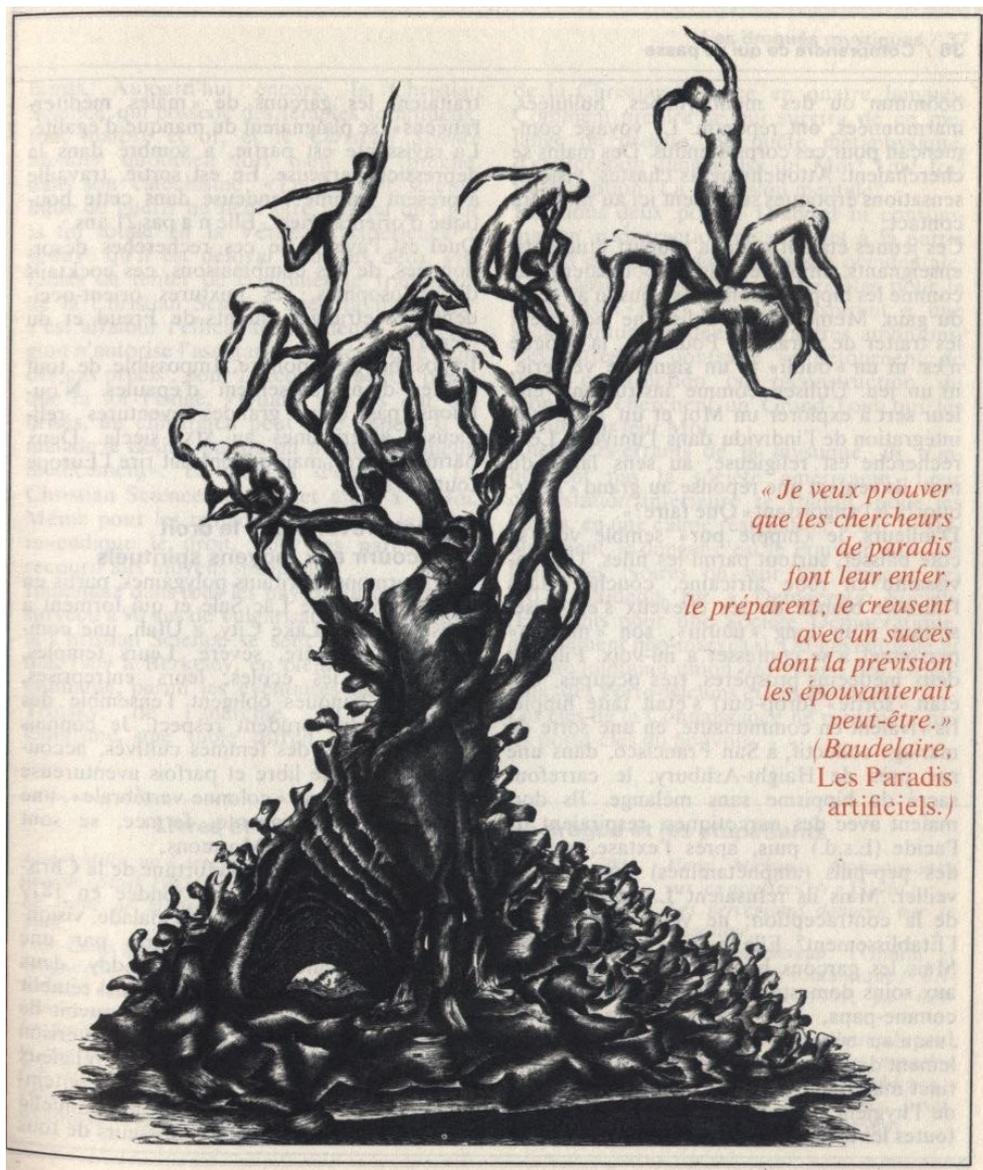
est une loi de la nature au même titre que la lutte. Si nous demandons à la nature : qui sont les plus aptes, ceux qui sont continuellement en guerre les uns contre les autres ou ceux qui se soutiennent mutuellement ?... Nous constatons aussitôt que ce sont indéniablement les seconds.

Mais l'argumentation de Kropotkine est tombée dans le vide et les critiques les plus récentes de la « conception du monde des gladiateurs » ont connu le même sort. Tout devait être expliqué en termes de compétition.

Adam Smith ayant montré que le principe de compétition s'appliquait à l'économie, Spencer ayant fait de même pour la sociologie, Malthus pour la démographie et Darwin pour la théorie de l'évolution, les écologistes académiques n'ont pas voulu être en reste. Comme le remarque Douglas Boucher, « l'écologie du XX^e siècle, tout en répugnant tracer des analogies entre la nature et la société, a perpétué la tradition selon laquelle les interactions antagonistes fondent l'organisation des communautés ».



[...] Même si la compétition, comme la sélection naturelle, est un mécanisme grossier et rudimentaire, les écologistes lui ont attribué les pouvoirs les plus incroyables. Il n'y a aucun exploit que la compétition ne serait capable d'accomplir. Ainsi, le principe de l'exclusion réciproque, appelé aussi principe de Gause, énonce que les populations de deux espèces ayant les mêmes besoins, et exigeant la même alimentation, ne peuvent occuper la même niche ni coexister sur un même territoire. Car l'une d'elles élimine l'autre à plus ou moins brève échéance. En d'autres termes, la compétition régulerait la diversité. [...] En fait, les écologistes orthodoxes attribuent à la compétition l'omniprésence, l'omnipotence, et donc vraisemblablement l'omniscience que l'on attribue habituellement à Dieu.



Extrait de la revue "Planète" 1979

[...] Les recherches nécessaires pour justifier la thèse de la compétition comme principe organisateur de la nature n'ont jamais été véritablement entreprises. J.H. Connell constate que l'analyse des textes qui traitent du sujet ne lui a pas permis de trouver une seule étude basée sur un travail expérimental visant à déterminer si la compétition joue un rôle important dans les rapports mutuels entre espèces. Peter Price va jusqu'à dire que « la théorie de la compétition appartient à un monde imaginaire où tout peut s'expliquer, mais la validité de ces explications n'a pas été établie dans le monde réel ».

Dans des conditions normales, il semble que la compétition est un aspect secondaire du mode de relation entre les êtres vivants, comme l'affirment E.J. Kormondy et l'entomologiste E.S. Messenger. En réalité, les animaux semblent chercher à l'éviter, ou du moins, à éviter ses manifestations les plus destructrices. Ainsi les êtres vivants apprendront à occuper une niche différente de leurs concurrents potentiels, même si pour s'y adapter, il leur faut entreprendre une modification comportementale ou structurelle.

Robert Augros et George Stanciu affirment aussi que des milliers d'espèces

vivantes coexistent « sans se faire concurrence, parce qu'elles se nourrissent d'aliments différents, parce qu'elles s'activent à des moments différents ou bien qu'elles n'occupent pas la même niche ». Certaines espèces de plantes ont appris à vivre sur des sols sablonneux, « d'autres dans un riche humus, certaines préfèrent une terre acide, d'autres une terre alcaline, d'autres encore comme les lichens, n'ont besoin d'aucune terre ; certaines profitent du début de la saison de croissance, d'autres de sa fin ; certaines ne s'en tirent que parce qu'elles sont minuscules, d'autres parce qu'elles sont énormes ». Certaines espèces animales, pour éviter la concurrence, s'en iront tout simplement occuper une niche non encore exploitée : c'est pour cette raison que pratiquement chaque île des Galapagos a aujourd'hui ses propres sous-espèces de fringille, de tortue et de lézard. C'est aussi que, plutôt que de lutter jusqu'à la mort, les groupes concurrents s'éparpillent et en viennent à se différencier.

En outre, lorsque la vraie concurrence surgit, elle a tendance à être extrêmement formalisée. Dans le règne animal, le conflit intraspécifique n'est guère plus qu'un rituel accompli conformément à un ensemble de règles visant, avant tout, à éviter la mort ou la mutilation. Ainsi, les serpents à sonnettes, capables de tuer d'une seule morsure, ne mordent jamais leurs rivaux. Leur conflit atteste Charles Shaw (1903-1989), est un étrange rituel évoquant une lutte entre indiens : « le serpent vainqueur immobilise pendant un moment le vaincu avec le poids de son corps, puis le laisse s'échapper ». L'oryx, dont les cornes sont capables de mettre un lion hors de combat, ne les utilise jamais pour de bon quand il lutte avec ses congénères. Comme l'écrit Irenius Eibl-Eibesfeldt :

« Walthe a observé un taureau sans cornes poursuivre jusqu'au bout le combat rituel comme s'il les avait encore. Il s'efforçait d'atteindre celles de son adversaire et frappait dans le vide à la distance exacte où ses cornes auraient dû les toucher. Chose tout aussi remarquable, son adversaire se comportait comme s'il les avait encore et ripostait à ses coups virtuels. »

Il en est à peu près de même des sociétés humaines vernaculaires. Ainsi, dans les guerres entre Aborigènes d'Australie, il était de règle de mettre fin au combat dès qu'il y avait un mort. Chez les Maoris, le chef était essentiel et les hostilités cessaient dès que celui d'un des clans rivaux étaient mis hors de combat. Andrew Vayda remarque que les guerriers maoris, « même à deux doigts de la victoire », pouvaient très bien battre en retraite à la suite de la perte de leur chef.

Une autre forme de ritualisation consiste à substituer un combat singulier ou un tournoi entre deux ou plusieurs champions au conflit entre deux armées. Le combat entre David et Goliath est l'exemple qui vient immédiatement à l'esprit. L'Europe médiévale eût beaucoup recours à cette pratique. Le sport lui aussi permet de ritualiser le conflit entre deux groupes sociaux. Le jeu de Lacrosse remplissait cette fonction chez les Indiens Crees du Canada et, de nos jours, le football prend de plus en plus la forme d'un conflit ritualisé entre deux groupes rivaux de supporters souvent représentatifs d'ethnies différentes, comme c'est le cas entre le Celtic et les Rangers de Glasgow ou les supporters d'équipes nationales.

Le plus sophistiqué de ces combats ritualisés est peut-être le Paolo de Sienne ou les contrades – organisations médiévales, dont chacune représente un quartier de la ville, se mesurent lors d'une course de chevaux effrénée qui a lieu autour de la magnifique Piazza del Campo. Fait révélateur, la criminalité est remarquablement faible dans la cité : ses habitants ont appris à vivre ensemble et le Palio joue à cet égard un rôle essentiel.

La thèse selon laquelle la compétition est le principe organisateur de la nature

est fondée sur l'erreur dangereuse que commirent Malthus, Darwin, les tenants du Darwinisme social, les sociobiologistes (et, en fait, la majorité des biologistes, des écologues et des sociologues orthodoxes) en regardant les sociétés actuelles atomisées, individualistes et marquées par la compétition – comme étant la norme, et en considérant de surcroît qu'elles reflètent la structure fondamentale du monde naturel. Ces sociétés sont au contraire tout à fait aberrantes et nécessairement éphémères, tout comme le système économique qu'elles ont engendré. Cela sauta aux yeux de Friedrich Engels, lorsqu'il se rendit à Londres pour y étudier la société métropolitaine. Il y trouva « la guerre de tous contre tous », et eut la sagesse de comprendre que cela n'avait rien de normal. « Nous ne le savons que trop », écrit-il,

l'isolement de l'individu – l'égoïsme à courte vue – est partout la règle dans la société moderne. Mais nulle part cet individualisme égoïste n'est aussi criant que dans l'affairement frénétique de la grande ville. À Londres, la désagrégation de la société en individus, chacun guidé par des intérêts particuliers et poursuivant ses objectifs propres, a été poussée jusqu'à son extrême limite. En fait, la société humaine s'est divisée ici en ses atomes constitutifs.



Gus Bofa : l'homme seul, avec ses peurs quotidiennes et métaphysiques.

Aujourd'hui, Londres a été largement dépassée à cet égard. C'est dans les quartiers pauvres des conurbations industrielles tentaculaires de l'Amérique du Nord que la guerre de tous contre tous a pris les proportions les plus alarmantes. La criminalité, la délinquance et la violence sous toutes leurs formes y sont omniprésentes, mais, plutôt que des anomalies, il faut les considérer comme les symptômes d'une carence sociale et, par conséquent, d'une « éco-déviance ». Si la communauté s'y effondre, la famille fait de même ; la famille nucléaire n'existe plus. Presque tous les foyers se composent d'une femme seule avec des enfants dont le père se désintéresse. Une société, ou plutôt une absence de société de ce genre qui ne survit que grâce à un système d'assistance d'état – lequel ne sert qu'à perpétuer la pauvreté et la détresse qu'il est censé combattre – manifeste des rapports sociaux aussi éloignés de la norme qu'il est possible.

Nous avons vu que les rapports tout aussi déviants entre les babouins du zoo de Londres avaient faire conclure à Zuckerman que les babouins étaient des animaux individualistes et querelleurs, ce que bien des gens ont longtemps cru. Cependant lorsque des éthologues ont eu la possibilité d'étudier des babouins en liberté, ils se sont aperçus qu'au contraire ils étaient pacifiques et socialement

intégrés. Notons que ni les taudis des villes industrielles ni les babouins du zoo de Londres ne souffrent d'une pénurie alimentaire que Malthus et Darwin considèrent comme la norme, et presque tous les écologistes comme la motivation de la compétition, notamment dans le principe d'exclusion de Gause. L'agressivité entre individus sociaux et aliénés doit donc n'être considéré que comme le symptôme de leur isolement social et de leur aliénation.



Photos Silvester/Rapho.

Indéniablement, la compétition joue un rôle dans le comportement des êtres vivants, particulièrement dans les écosystèmes pionniers. Elle y sert notamment à réduire la part d'aléatoire et à maintenir l'ordre spécifique de l'écosystème. Elle y sert aussi à ménager une distance entre les êtres vivants, ce qui favorise, entre autres, l'accroissement de la diversité, qui permet l'adaptation à une plus large gamme de défis de l'environnement, d'où un plus grand nombre de schémas de comportement et, éventuellement, de formes structurelles. Cependant, au fur et à mesure que les êtres vivants évoluent, que les écosystèmes passent du stade pionnier au stade climacique, ces fonctions sont progressivement internalisées et la compétition fait place à la coopération, tandis que l'homéostasie augmente d'autant.



*« Je me demande si c'est le progrès que tant de choses
qui nous rendaient heureux d'être ensemble aient disparu... »*

Extrait de la revue "Planète" 1979

Ce que nous avons d'ores et déjà réalisé au Testet, c'est de s'organiser pour vivre en coopération les uns avec les autres, avec nos différences. C'est loin d'être facile mais c'est ce qu'on a gagné quelle que soit l'issue.

Nous sommes à contre sens de cette république où la compétition est la seule règle existante : si on veut travailler, il faut créer une entreprise qui sera en compétition forcée avec toutes les autres. Mais quoiqu'il arrive, il faut cotiser, collecter de l'argent pour faire vivre les institutions qui organisent la destruction de notre environnement social et naturel. Comment on fait pour rester debout dans ce monde poubelle ?

« On s'isole pas, on lutte, on résiste humblement. Face au tic tac qui te nargues, investis chaque moment » Singe des rues - album « [plus le temps](#) »